

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : les partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile s'engagent. Ils incitent fortement les salariés et les particuliers employeurs à se faire vacciner au plus vite !

Paris, le 15 juillet 2021 – Lors de son allocution du 12 juillet 2021, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé que la vaccination deviendrait obligatoire pour toutes les personnes au contact des personnes fragiles : le personnel soignant et non soignant.

Les partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile **prennent acte de ces annonces et recommandent aux salariés travaillant auprès des publics vulnérables, en particulier ceux qui accompagnent des personnes ayant l'APA ou la PCH, à se faire vacciner dès que possible**, en complément de l'indispensable respect des gestes barrières et du port du masque.

Ils insistent également sur la responsabilité partagée entre salariés et employeurs unis par un même objectif : **stopper la progression du variant Delta pour endiguer l'arrivée d'une quatrième vague de l'épidémie du Covid-19**. Il est utile de rappeler que la vaccination permet non seulement d'éviter les hospitalisations, mais aussi de limiter les contaminations.

C'est dans ce contexte que **les partenaires sociaux du secteur encouragent particulièrement les assistant(e)s de vie qui interviennent notamment auprès des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap à se faire vacciner**. Les assistant(e)s de vie sont par ailleurs des **acteurs majeurs de la prévention** auprès de leurs employeurs fragiles et peuvent également inciter leurs employeurs à faire de même.

Pour Marie-Béatrice Levaux, Présidente de la FEPEM : « *La vaccination représente un levier efficace de protection individuelle et collective, elle doit être, pour les salariés comme pour les particuliers employeurs, notamment les plus vulnérables, une priorité pour préserver la santé de tous* ».

Pour Stéphane Fustec, Président du CNPDS : « *Toute notre énergie est déployée pour garantir la sécurité et la santé des salariés et des particuliers employeurs. Face à cette quatrième vague qui arrive, la vaccination est le seul véritable rempart dont nous disposons pour faire refluer la pandémie.* »

CONTACTS PRESSE :

● **Fédération des Services C. F. D. T. :**

Aurélie FLISAR - 06 34 48 59 03

● **Fédération C.G.T du commerce, des Services et de la distribution :**

Stéphane FUSTEC - 06 13 61 28 86

● **Confédération des syndicats d'assistants familiaux et d'assistants maternels CSAFAM :**

Nathalie DIORE - 06 28 18 21 89

● **Force Ouvrière F. G. T. A. / F. O. :**

Véronique DELAITRE - 06 72 80 22 92

● **Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux S.P.A.M.A.F :**

Lydia LOISEL - 06 13 23 18 69

● **Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA FESSAD :**

Liliane DELTON - 06 10 40 12 46

● **FEPEM :**

Jean-Christophe GOUX - 06 11 73 41 02